

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député déforme les faits comme d'habitude. Le nouveau sous-ministre associé a été nommé à ma demande. Nous accueillons avec satisfaction sa nomination parmi les cadres supérieurs du ministère. De fait, si je regarde ce qui s'est passé depuis un an, tous les cadres occupent de nouveaux postes. Le député devrait se rendre compte que la question des pêches du Pacifique a une très haute priorité au sein de mon ministère. Comme je le signalais à la commission consultative, tous les intéressés dans ce secteur devront participer à la mise au point d'une solution qui ne devra pas faire appel à la participation des contribuables canadiens.

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
AU SUJET DE LA RÉORGANISATION DE LA FLOTTE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): En toute déférence, monsieur le Président, je n'ai pas déformé les faits. On sait fort bien sur la côte du Pacifique que le sénateur Austin s'est impatienté en raison des critiques formulées contre le ministère dans les journaux et qu'il est intervenu au cabinet. C'est ainsi que M. Stein a été nommé. Combien de temps M. Stein prendra-t-il pour examiner une question déjà scrutée à fond? En outre, qu'est-il advenu des recommandations de la commission consultative du ministre au sujet de la réorganisation de la flotte et du rachat?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, de toute évidence quand l'opposition n'a aucun problème réel à soulever, elle en fabrique un de toutes pièces. Le fonctionnaire en question est comptable au sous-ministre, qui relève de moi, et, à mon tour, je fais rapport à tout le cabinet. Par conséquent, je ne comprends pas pourquoi le député fait tant d'histoires.

● (1500)

Quant à la réduction de la flotte du Pacifique, je répète ce que je disais il y a des mois: si, pour permettre aux pêcheurs de financer la réduction de l'effort de pêche, ils ont besoin d'un mécanisme juridique, d'un régime de redevances en vertu duquel ceux qui continueront à pêcher financeront ceux qui se retireront, j'étudierai avec une vive sympathie toute demande en ce sens. Toutefois, ils devraient hésiter à demander aux contribuables de financer la réduction de la flotte.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LES RÈGLEMENTS
RÉGISSANT L'EMBAUCHE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, ma question est pour le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les règlements qui régissent l'embauche dans le cadre des programmes d'emploi du gouvernement fédéral à Terre-Neuve et partout ailleurs au Canada, j'imagine, sont

Pétitions

discriminatoires à l'endroit des personnes qui n'ont aucun revenu et ils sont pratiquement inaccessibles aux jeunes qui voudraient travailler. Le ministre pourrait-il intervenir pour mettre un terme à ces pratiques d'embauche stupides qui ont été adoptées après consultations avec les gouvernements provinciaux dans le cadre du programme RELAIS et qu'on continue malheureusement à utiliser encore pour le programme Canada au travail?

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je remercie le député de m'avoir posé une question à la fois utile et intéressante. L'approbation que ses commentaires pertinents a suscitée auprès de ses collègues de l'opposition a de quoi réjouir le cœur. Je ne suis pas absolument convaincu que le député n'ait pas monté cette affaire en épingle, dans une certaine mesure, et n'ait pas aussi exagéré l'importance du problème...

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: ... mais je sais que dans sa région, ces restrictions ont entraîné certains problèmes assez graves, même si elles pouvaient être nécessaires et utiles partout au Canada. Je vais accorder à sa demande toute l'attention qu'elle mérite et je tâcherai de voir s'il n'y aurait pas moyen de lui donner satisfaction même si la solution que nous adopterons n'est pas celle qu'il nous a recommandée.

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions que les députés ont présentées le lundi 16 janvier 1984 sont conformes au Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. MURPHY—LA PUBLICITÉ CONCERNANT LES COURS DE
LECTURE ET D'ÉCRITURE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de la Chambre de commerce de Flin Flon. Dans sa pétition adressée à la Chambre des communes, la Chambre de commerce de Flin Flon parle du taux élevé d'analphabétisme qui existe actuellement chez les adultes au Canada et elle demande au gouvernement fédéral de lancer une campagne, par l'intermédiaire de la presse électronique, pour promouvoir les cours de lecture et d'écriture et pour améliorer les connaissances de nombreux Canadiens qui manquent d'instruction à l'heure actuelle.